Conseil municipal du 02 septembre 2026
Commune du Givre – E202607-02

E202607-02 Désignation du référent communal de lutte contre les violences sexistes, sexuelles et conjugales

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Contrat local de lutte contre les violences sexistes, sexuelles et conjugales, signé par la Communauté de communes Vendée Grand Littoral,

Considérant l'intérêt dudit contrat, renforcer la prévention des violences, améliorer l'accompagnement des victimes et favoriser la coordination entre les différents acteurs du territoire,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Madame le Maire demande au conseil municipal qui veut se porter volontaire pour être le référent de la commune auprès de la Communauté de communes Vendée Grand Littoral.

Madame Lyliane PANTEIX propose sa candidature.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DESIGNE :

Madame Lyliane PANTEIX, le référent communal de lutte contre les violences sexistes, sexuelles et conjugales.

Certifié exécutoire compte tenu
De sa transmission en Sous-Préfecture
Le 03 septembre 2026

Pour extrait conforme.
Jennifer LIBAUD
Maire du Givre



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

COMMUNE DU GIVRE

Département
VENDEE
Arrondissement
LES SABLES D'OLONNE
Canton
MAREUIL-SUR-LAY

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 14

Le **mercredi 02 septembre 2026 à 18h39**, le Conseil Municipal légalement convoqué le 25 août 2026, s'est réuni à la Mairie, en séance publique ordinaire sous la présidence de Madame Jennifer LIBAUD, Maire.

Etaient présents :

Madame Jennifer LIBAUD, Maire du Givre,

Madame Liliane PANTEIX, monsieur Stéphane LEMARCHAND adjoints au Maire,

Madame Hélène BARRAUD, monsieur Serge BLAINEAU, monsieur André DAGLAND, monsieur Baptiste GLUMINEAU, monsieur Sébastien GREFFARD, monsieur Alexandre LAPORTE, monsieur Jean-Baptiste PATARIN, et madame Anne POTIER conseillers municipaux.

Absents représentés :
Madame Véronique BAUDAIN donne pouvoir à madame Jennifer LIBAUD,
Madame Claudine DENIS donne pouvoir à monsieur Stéphane LEMARCHAND,
Madame Françoise USELDINGER donne pouvoir à madame Liliane PANTEIX,
Absents excusés :
Mesdames Véronique BAUDAIN, Claudine DENIS, madame Monique LAULOM et Françoise USELDINGER,
Nomination d'un secrétaire de séance :

Monsieur André DAGLAND est désigné secrétaire de séance.